Jugement du 18 décembre 2003

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 5 avril 2004

J'aimerais connaître la décision du tribunal de police de Paris concernant la plainte de deux enseignantes de l'école pierre larousse 14 ième arrondissement.

Réponse :
La directrice de l'école et son Inspectrice ont été chacune condamnée au civil comme au pénal. Les montants ne sont pas importants mais le symbole est fort. Elles ont toutes deux fait appel. Le Tribunal étant en plein déménagement, nous n'avons pas encore pu obtenir communication du dispositif.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac